



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

N° 20 /MTFP/DC/SCM/DGFP/DRAE/STCD/SA

01 BP 907 Cotonou
BENIN
Tél: +229 21 30 25 70
travail.infos@gouv.bj
www: travail-gouv.bj

Cotonou, le

11 OCT 2023

COMMUNIQUÉ

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique communique.


Dans le cadre du renforcement des capacités du Ministère de la Justice et de la Législation en ressources humaines, il sera organisé, **le samedi 02 décembre 2023** à son profit, un concours direct et/ou externe de recrutement de cent soixante-sept (167) fonctionnaires de l'Etat dont huit (08) personnes en situation de handicap.

1°- CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

Ce concours est ouvert aux candidats des deux (02) sexes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- jouir de ses droits civiques ;
- jouir d'une bonne moralité ;
- pour les fonctionnaires de l'Etat, candidats titulaires de diplômes professionnels, être âgé de dix-huit (18) ans au moins et
 - de 35 ans au plus au 31 décembre 2023 pour les catégories C et D ;
 - de 40 ans au plus au 31 décembre 2023 pour les catégories A et B.
- pour les élèves fonctionnaires de l'État, candidats titulaires des diplômes académiques, être âgé de dix-huit (18) ans au moins et
 - de 34 ans au plus au 31 décembre 2023 pour les catégories C et D ;
 - de 39 ans au plus au 31 décembre 2023 pour les catégories A et B.

Les candidats, personnes en situation de handicap, bénéficient d'une majoration de cinq (05) ans de la tranche d'âge requise.



Les agents de l'Etat, civils et militaires ou paramilitaires, partis volontaires de la fonction publique ne sont pas concernés par le présent concours.


Les candidats autorisés à composer doivent se munir de l'une des pièces d'identité suivantes :

- une carte nationale d'identité ;
- une carte d'identité biométrique ;
- un certificat d'identification personnelle ;
- un passeport.

2°- DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dépôt des dossiers de candidature se fera dans les Directions Départementales du Travail et de la Fonction Publique du **lundi 16 octobre au vendredi 03 novembre 2023**. Lesdits dossiers doivent comporter les pièces suivantes :

- a) une fiche d'inscription dûment remplie, datée et signée du candidat, à retirer au lieu de dépôt des dossiers ou à télécharger à l'adresse www.travail.gouv.bj ;
- b) une photocopie de l'acte de naissance sécurisé ou toute autre pièce légalisée en tenant lieu ;
- c) une photocopie légalisée du diplôme exigé ;
- d) une photocopie légalisée de l'attestation d'authenticité pour les diplômes obtenus à l'étranger ;
- e) une photocopie du certificat de nationalité ;
- f) un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date de clôture du dépôt des dossiers ;
- g) un certificat de visite et de contre-visite médicale délivré par un médecin de formation sanitaire publique attestant que le candidat jouit d'une bonne santé ;

- 
- h) un certificat médical précisant le type de handicap pour les personnes en situation de handicap ;
- i) une quittance des droits d'inscription à verser au Trésor Public sur le compte numéro BJ6600100100000010169963 ou en ligne (e-quittance). Ces droits sont fixés à :
- cinq mille (5000) F CFA pour les catégories A et B ;
 - trois mille (3000) F CFA pour les catégories C et D.
- j) un certificat d'individualité prenant en compte les discordances de nom (s) et/ou de prénom (s) sur les différentes pièces, s'il y a lieu ;
- k) une enveloppe timbrée de format moyen portant l'adresse du candidat et son contact téléphonique (valeur du timbre postal : 600 F CFA).

Il convient de rappeler que les diplômes obtenus à l'étranger, ayant fait l'objet d'une authentification, sont acceptés pour constituer des dossiers de candidature, sous les réserves suivantes :

- le candidat rapporte la preuve du dépôt d'une demande d'équivalence de diplôme au secrétariat permanent de la Commission Nationale d'Étude des Équivalences de Diplômes (CNEED) ;
- l'admission du candidat au concours ou à toutes autres épreuves de sélection sur la base de l'acceptation provisoire de son diplôme obtenu à l'étranger ne lui confère aucun droit acquis, si l'équivalence est refusée ou n'est pas conforme au niveau académique requis, au terme de l'instruction, sur sa demande, de son dossier et de la délibération de la Commission Nationale d'Étude des Équivalences de Diplômes ;
- le succès de tout candidat au concours dont l'équivalence postérieurement délivrée par la Commission Nationale d'Étude des Équivalences de Diplômes confère au diplôme étranger présenté, un niveau inférieur à celui exigé pour prendre part au concours ou au test de sélection est nul et de nul effet.

Les corps et matières de composition sont précisés dans le tableau docimologique annexé au présent communiqué.

3°- CENTRES DE COMPOSITION

Le concours se déroulera dans les centres de composition des chefs-lieux de Départements ci-après :

- Cotonou : Lycée Technique Coulibaly et CEG Sainte Rita ;
- Porto-Novo : Lycée Béhanzin ;
- Lokossa : CEG 1 ;
- Abomey : CEG 1 ;
- Parakou : Lycée Mathieu Bouké ;
- Natitingou : CEG 1.

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes intéressées par le présent communiqué sont invitées à consulter le portail web du Ministère du Travail et de la Fonction Publique à l'adresse www.travail.gouv.bj ou à se rapprocher des services du Département du Recrutement des Agents de l'État (DRAE) et des Directions Départementales du Travail et de la Fonction Publique.



Adidjatou A. MATHYS

N.B. Les diplômes de tous les candidats déclarés admis seront soumis à une vérification d'authenticité avant leur entrée en fonction.



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907 Cotonou
Tél.: +229 21 30 25 70
info@travail.gouv.bj
www.travail.gouv.bj

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE CENT SOIXANTE SEPT (167) FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT AU PROFIT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION

SESSION DU SAMEDI 02 DECEMBRE 2023

TABLEAU DOCIMOLOGIQUE

N° D'OR- DRE	CORPS	NOMBRE DE PLACES	EPREUVES- DUREE	DIPLOMES REQUIS
Catégorie A : 42 places				
1.	Ingénieurs et Analystes Concepteurs (Génie Logiciel)	02	Etude de cas Durée : 3 heures	BAC + cinq (05) ans d'études en Informatique

(Signature)



N° D'ORDRE	CORPS	NOMBRE DE PLACES	EPREUVES-DUREE	DIPLOMES REQUIS
2.	Attachés des Services Administratifs	3	Droit administratif Durée : 3 heures	BAC + trois (03) ans d'études, option : GRH
	Administration Générale	2	Droit administratif Durée : 3 heures	BAC + trois 03 ans d'études en Administration Générale
	Secrétariat de Direction	3	Etude de cas Durée : 3 heures	BAC + trois (03) ans d'études, option Secrétariat de Direction
3.	Elèves Attachés des Services Administratifs	2	Droit administratif Durée : 3 heures	BAC + quatre (04) ans d'études en Droit, option : Sciences Juridiques
4.	Attachés des Services Financiers	05	Comptabilité (Etude de cas) Durée : 3 heures	BAC + trois (03) ans d'études, option : Comptabilité et gestion ou Administration des finances

Handwritten signature



N° D'ORDRE	CORPS	NOMBRE DE PLACES	EPREUVES-DUREE	DIPLOMES REQUIS
5.	Analystes Programmeurs (Maintenance et réseaux informatiques)	13	Informatique (Etude de cas) Durée : 3 heures	BAC + trois (03) ans d'études en Informatique, options : Réseau et Télécommunication ou Maintenance informatique
6.	Techniciens Supérieurs d'Action Culturelle (Archivistique)	06	Archivistique (Etude de cas) Durée : 3 heures	BAC + trois (03) ans d'études, option : Archivistique
7.	Techniciens Supérieurs de la Planification	03	Planification Durée : 3 heures	BAC + trois (03) ans d'études, option : Planification
8.	Techniciens Supérieurs de la Statistique	03	Statistique Durée : 3 heures	BAC + trois (03) ans d'études, option : Statistique

Handwritten mark

N° D'ORDRE	CORPS	NOMBRE DE PLACES	EPREUVES-DUREE	DIPLOMES REQUIS
------------	-------	------------------	----------------	-----------------

Catégorie B : 52 places

9.	Contrôleurs des Services Financiers	05	Comptabilité (Etude de cas) Durée : 3 heures	BAC série G2
10.	Contrôleurs de l'Action Sociale	05	Devoir médico-social Durée : 3 heures	Diplôme d'État de Technicien de l'Action Sociale
11.	Secrétaires des Services Administratifs	15	Rédaction Administrative Durée : 3 heures	BAC série G1
12.	Elèves Secrétaires des Services Judiciaires	15	Droit administratif Durée : 3 heures	BAC toutes séries + Attestation de succès de la première année d'étude en Sciences juridiques
13.	Elèves Educateurs de l'Education Surveillée	12	Culture Générale Durée : 3 heures	BAC toutes séries + Attestation de succès de la deuxième année d'étude en Sciences juridiques ou sociales (sociologie, psychologie)

N° D'ORDRE	CORPS	NOMBRE DE PLACES	EPREUVES-DUREE	DIPLOMES REQUIS
------------	-------	------------------	----------------	-----------------

Catégorie C : 62 places

14.	Assistants des Services Financiers	22	Comptabilité Durée : 2 heures	CAP, option : Aide-Comptable
15.	Secrétaires Adjointes des Services Administratifs	10	Correspondance commerciale Durée : 2 heures	CAP, option : Employé de Bureau
16.	Elèves Assistants des Services Judiciaires	30	Composition française Durée : 2 heures	BEPCC ou CAP (Employé de Bureau ou Aide comptable)

Catégorie D : 11 places

17.	Elèves Préposés des Services Judiciaires	11	Rédaction Durée : 1 heure	CEFFEB ou CEP
-----	--	----	------------------------------	---------------

Cotonou, le **11 OCT 2023**

Le Chef du Département du Recrutement
des Agents de l'État,


Siaka MASSOU

NB. Les diplômes délivrés par les établissements privés d'enseignement supérieur doivent être reconnus ou cosignés par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

